



Denonciation et redressement impot

Par **mitsi**, le **28/06/2009** à **20:00**

Bonjour, rnje vis seule avec mon fils et je declare donc 2 parts au niveau impots.j'entretiens une relation avec un monsieur qui possede une maison en indivision avec son ex concubine. celle ci a ecrit une attestation disant qu'il habitait chez moi depuis 2006 et la lui a fait signer.rnje viens de recevoir un redressement fiscal depuis 2006 ou on me dit que suite a cette attestation j'ai fraudé eyt on me redresse hors tous ses documents fiscaux et autre sont a leur habitation , rien ne parvient chez moi, cependant l'inspectrice des impots que j'ai rencontré me retorque que j'ai tordrnavez vous possiblité de m'aider , je vais dementir dans le courrier que j'ai reçu et j'ai pensé également lui demandé d'ecrire une lettre disant qu'il avait signé le document de son ex sous la contrainte qu'en pensez vous? quand je pense qu'elle occupe la maison ne paie pas de loyer et recoit une pension de 400€ pour sa fille et qu'en plus elle l'a apparemment mis dehors et c'est moi qui trinque....le monde est la fait quelquefois on s'y perd